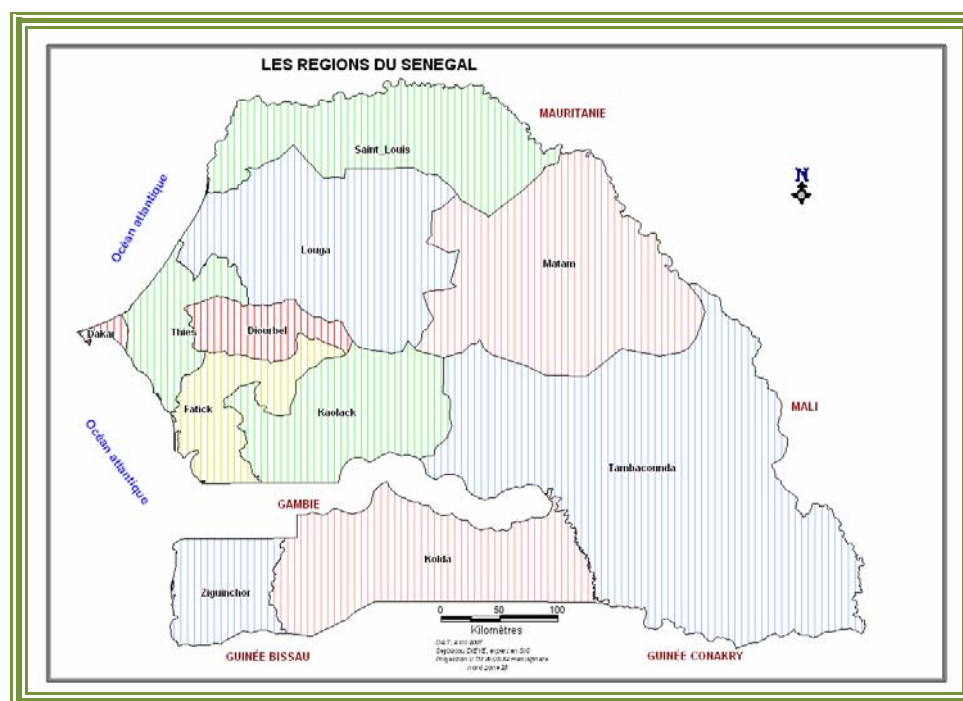


REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
(ANSD)



SENEGAL



RESULTATS DEFINITIFS
DU TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE
L'HABITAT – (2002)

Rapport National de Présentation

Juin 2008



Fonds des Nations Unies
pour la Population



USAID | SENEGAL
FROM THE AMERICAN PEOPLE
Agence Américaine pour
le Développement International

RESULTATS DEFINITIFS DU TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L’HABITAT DU SENEGAL (RGPH^{III}) 2002

RAPPORT NATIONAL DE PRESENTATION

Ce rapport est le fruit d’un travail collectif réalisé au niveau national et soutenu par :

- le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) à travers la composante projet SEN-02/P10 « *Appui à la collecte des données* », d’une part, et l’Equipe d’appui Technique basée à Dakar (CST/UNFPA) d’autres part.
- l’Agence Américaine pour le Développement International (USAID).

Ont également pris part à ce travail l’Institut de Recherches pour le Développement (IRD – Sénégal), Dr Cheikh Mbacké (Ph. D.), Mr Edmond Rodriguez et Dr Macoumba Thiam. L’ANSD tient particulièrement à exprimer ses remerciements à ces différents partenaires.

Toute information complémentaire sur les informations publiées peut être obtenue auprès de l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

Rue 1 x Bd de l’Est Point E, BP 116 Dakar,
Tél : (221) 824 03 01/825 00 50, Fax (221) 824 90 04,
E-mail : dpsfr@yahoo.fr; Site Web : <http://www.ansd.org>

© ANSD – Décembre 2006

COMITE DE REDACTION

- Président : **Babakar FALL**, Directeur Général, ANSD
- Coordinateur général : **Ibrahima SARR**, Expert,
Directeur des Statistiques Démographiques et
Sociales, ANSD
- Coordination scientifique: **Bakary Djiba**, Expert, Chef de la
Division du Recensement et des Statistiques
Démographiques, ANSD
Abdoulaye M. Tall, Expert, DSDS/ANSD
- Coordination technique : **Papa Demba Diouf**, Expert, Chef de la
Division des opérations de terrain, ANSD.
- Conseillers scientifiques : **Dr Cheikh Mbacké** (PH. D.), Démographe, Public
Heath Institute, USA.
Dr Philipe Antoine, Démographe, Chercheur (IRD)
Dr Samson Lamlenn, Conseiller régional,
CST/UNFPA, Bureau régional de Dakar
Dr Macoumba Thiam (PH. D.), Démographe,
Consultant,
Soukeyna Fall Kaba, Chargée de programme,
UNFPA, Dakar
Edmond Rodriguez, Démographe, consultant.
- Appui technique : **Thiécouta Ndiaye**, Expert, DMIS/ANSD
Mamadou Kane, Expert, DMIS/ANSD
Mouhadji Daff, Assistant Informaticien, Projet
Sen02-P10/UNFPA, ANSD
Atoumane Ndiaye, Expert, ANSD
- Rédacteurs : **Hamidou Bâ**, Expert/ANSD
Oumy Nd. Diagne, Expert, DSDS/ANSD
Mory Diouss, Expert, DSDS/ANSD
Mariama FALL, Expert, DSDS/ANSD
Dr Cheikh Mbacké(PH. D.), Démographe,
Consultant
Fatou Faye Mbessane, Technicien DSDS/ANSD
Aliou Gaye, Expert/ANSD
Cheikh Guèye, Expert, DSDS/ANSD
Mamadou Guèye, Expert, DSDS/ANSD
Fatou Bintou Camara Niang,Expert, DSDS/ANSD
Binta Guissé Mbow, Expert, DMIS/ANSD
Papa Ibrahima S. Sène, Expert, DSDS /ANSD
Abdoulaye M. Tall, Expert, DSDS/ANSD
Assane Thioune, Expert, DSDS/ANSD

CHAPITRE 1:

ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

INTRODUCTION

L’étude de l’état et de la structure de la population est importante à plus d’un titre car révélant à un moment donné les niveaux et tendances passés de la fécondité, de la mortalité et de la mobilité d’un pays.

Le Sénégal au regard de sa structure par âge et sexe est toujours un pays à population jeune avec une prédominance de personnes de sexe féminin. La population du Sénégal demeure très inégalement répartie dans l’espace avec une densité moyenne au kilomètre carré de 50 habitants qui présente un minimum de 10 au Sud Est du pays et un maximum de 3964 habitants à Dakar, région abritant la capitale administrative et économique.

Ce chapitre comporte deux parties : les caractéristiques d’ensemble ainsi que la structure par âge et par sexe de la population. La population est classée en deux catégories : la population de droit et la population de fait. La première se définissant comme étant l’ensemble des personnes résidentes présentes et absentes. La seconde est composée des résidents⁴ présents et des visiteurs⁵.

I. CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE

1.1 –Effectifs globaux et caractéristiques intercensitaires.

En décembre 2002, les populations de fait et de droit s’élèvent respectivement à 9.555.346 habitants et 9.858.482 personnes. Dans les deux cas, les femmes sont plus nombreuses. Pour la population de fait, les femmes représentent 51,1% tandis que pour celle de droit, elles sont à 50,8%. Notre analyse porte sur la population de droit qui est également appelée « population résidente ».

Tableau 1.1: Répartition des populations de fait et de droit selon le sexe

Sexe	Population de fait		Population de droit	
	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	4 672 015	48,9	4 852 764	49,2
Féminin	4 883 331	51,1	5 005 718	50,8
Total	9 555 346	100,0	9 858 482	100,0

La population résidente recensée en 2002 s’élève à 9.858.482 habitants contre 6.896.808 en 1988, soit un taux d’accroissement moyen intercensitaire annuel de

⁴ Notons que la résidence est définie en fonction d’une nuit de référence au moment du recensement et d’une durée de présence de 6 mois au moins

⁵ Le visiteur est la personne ne vivant pas habituellement dans le ménage mais s’y trouvant depuis moins de 6 mois.

2,5%. Entre 1976 et en 1988, ce taux était de 2,7%, ce qui correspondait à un doublement de la population tous les 25 ans. L’accroissement de la population a connu une légère baisse durant la dernière période inter-censitaire. Au niveau régional, ce sont les régions de Louga, de Matam, de St-Louis et de Tambacounda qui ont enregistré une augmentation de leur taux d’accroissement intercensitaire. Le faible taux d’accroissement moyen intercensitaire noté dans la région de Ziguinchor est dû à la non exhaustivité de la couverture du recensement dans cette région du fait de l’inaccessibilité de certains villages ou des déplacements de populations résultant à l’époque de la situation d’insécurité qui y prévalait (voir résultats tableau ci-dessous).

Tableau 1.2 : Evolution de la population résidente entre 1976 et 2002

REGIONS		POPULATION RGP 1976 (%)	POPULATION RGPH 1988 (%)	POPULATION RGPH 2002 (%)	TAUX D’ACCROISSEMENT 1976/1988 (%)	TAUX D’ACCROISSEMENT 1988/2002 (%)
Dakar		19,0	21,8	22,0	3,9	2,5
Diourbel		7,7	9,0	10,7	4,0	3,6
Fatick		8,3	7,4	6,2	1,8	1,3
Kaolack		12,1	11,7	10,9	2,5	2,0
Kolda		8,9	8,6	8,3	2,5	2,2
Louga		8,5	7,1	6,9	1,2	2,3
Matam		3,4	3,2	4,3	2,2	4,5
Saint-Louis		6,9	6,3	7,0	2,0	3,3
Tambacounda		5,8	5,6	6,2	2,4	3,2
Thiès		13,6	13,6	13,4	2,7	2,4
Ziguinchor		5,9	5,8	4,2	2,6	0,3
Sénégal	%	100,0	100,0	2,7	2,5	2,5
	EFFECTIFS	4.958.085	6.881.919	9.858.482	//	//

1.2 –Répartition spatiale de la population résidente

En décembre 2002, un peu plus d’un sénégalais sur cinq habite la région de Dakar. Près de soixante pour cent (56,9%) de la population sénégalaise réside dans la partie ouest à savoir les régions de Dakar, de Diourbel, de Kaolack et de Thiès. La population sénégalaise est essentiellement rurale, avec, à peu près six sénégalais sur 10 habitant le milieu rural. La population urbaine s’élève à 4.008.965 avoisinant les 41%, ce qui traduit une progression lente de l’urbanisation, par rapport à 1988, où le taux d’urbanisation avait été estimé à 39%. La moitié de la population urbaine réside à Dakar qui continue de se démarquer des autres régions, avec son degré d’urbanisation qui est de 52,6% de la population urbaine du pays suivie de loin par Thiès avec 14,1%. En outre, elle se particularise par son urbanité très poussée de 97,2% de sa population vivant dans les villes alors que les régions de Fatick et de Kolda détiennent les plus faibles taux soit respectivement 12,7% et 13,5% en 2002.

Par ailleurs, une densité de 50 habitants au km² au niveau national cache un déséquilibre entre régions. En effet, avec 0,3% du territoire national, la région de Dakar abrite 22% de la population totale du pays. Par conséquent, c’est la région la

plus densément peuplée (3964 habitants au km²). Par contre, la région de Tambacounda a la plus faible densité avec 10 habitants au km².

Dans l’ensemble, la distribution de la population met en évidence une disparité importante entre régions, qui semble même s’être accentuée entre 1988 et 2002. En outre, entre ces deux dates de recensement, les régions de Dakar, de Diourbel et de Tambacounda ont bénéficié d’importants gains, contrairement à celles de Ziguinchor, Kaolack et de Louga dont le poids démographique a baissé, entre ces deux dates.

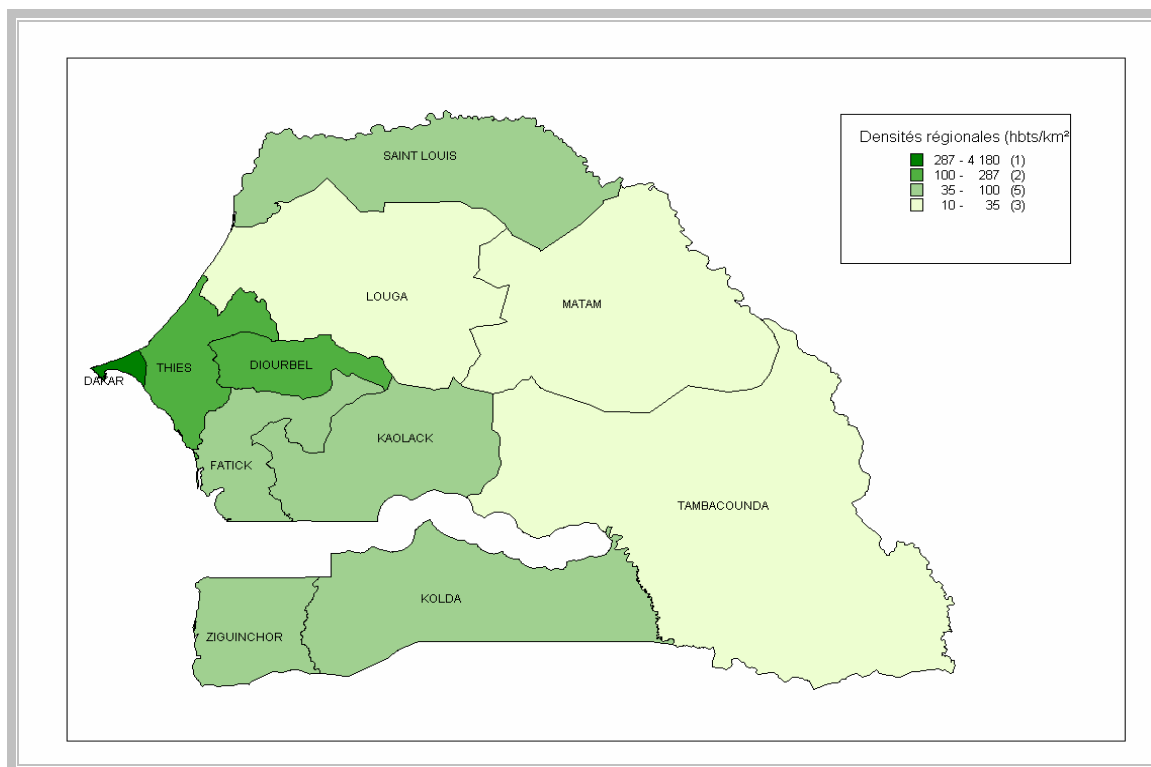
Tableau 1.3: Répartition de la population résidente selon le sexe, par région et par milieu de résidence

Région	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région						
Dakar	1 085 781	50,1	1 082 533	49,9	2 168 314	100,0
Diourbel	491 645	46,7	560 296	53,3	1 051 941	100,0
Fatick	301 786	49,5	308 003	50,5	609 789	100,0
Kaolack	521 124	48,7	549 079	51,3	1 070 203	100,0
Kolda	408 559	50,0	408 879	50,0	817 438	100,0
Louga	330 294	48,8	346 970	51,2	677 264	100,0
Matam	201 924	47,6	222 043	52,4	423 967	100,0
Saint Louis	338 478	48,7	356 174	51,3	694 652	100,0
Tambacounda	305 991	49,9	306 864	50,1	612 855	100,0
Thiès	661 155	50,0	661 424	50,0	1 322 579	100,0
Ziguinchor	206 027	50,3	203 453	49,7	409 480	100,0
Total	4 852 764	49,2	5 005 718	50,8	9 858 482	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	1 987 500	49,6	2 021 465	50,4	4 008 965	40,7
Rural	2 865 264	49,0	2 984 253	51,0	5 849 517	59,3
Total	4 852 764	49,2	5 005 718	50,8	9 858 482	100,0

Tableau 1.4 : Répartition de la population résidente, de la superficie et des densités, selon la région

Région	Population	Superficie	Superficie en %	Densité au km ²
Dakar	2168314	547	0,3	3964
Diourbel	1051941	4 903	2,5	215
Fatick	609789	7 910	4,0	77
Kaolack	1070203	15 449	7,9	69
Kolda	817438	21 112	10,7	39
Louga	677264	25 254	12,8	27
Matam	423967	29 041	14,8	15
Saint Louis	694652	19 241	9,8	36
Tambacounda	612855	59 542	30,3	10
Thiès	1322579	6 670	3,4	198
Ziguinchor	409480	7 352	3,7	56
Total	9858482	196 712	100,0	50

Carte 1.1 : Densités de population en décembre 2002 (résultats du RGPH3)



II. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

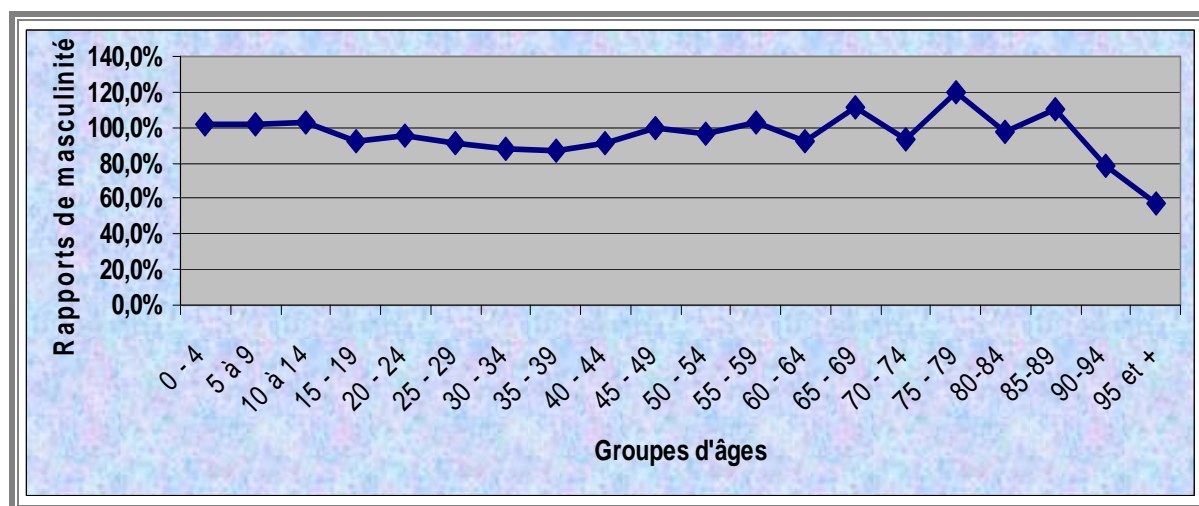
Les données sur la structure par âge et par sexe sont importantes car elles sont à la base de calculs de nombreux indicateurs démographiques. Le recensement de décembre 2002 confirme la jeunesse de la population sénégalaise : 54,7 % de la population est âgée de moins de 20 ans.

Le rapport global de masculinité est de 96,9, et met ainsi en exergue, la prédominance des femmes dans la population totale. En effet, le rapport est de 100 femmes pour 96,9 hommes. Selon l’âge, les rapports de masculinité révèlent plusieurs disparités et distorsions : aux jeunes âges (0 à 14 ans), les hommes et les femmes sont numériquement presque égaux. Cette égalité s’estompe à partir de 15 ans où l’on note un pourcentage plus important des femmes, avantage qui se maintient jusqu’à 54 ans. Cette situation semble s’expliquer par une migration différentielle selon le sexe en faveur des hommes âgés entre 15 et 44 ans. Aux âges avancés, les femmes sont, dans l’ensemble, nettement plus nombreuses que les hommes, situation due certainement à une espérance de vie plus longue de ces premières (voir graphique 1.2).

Tableau 1.4 : Répartition de la population résidente selon les groupes d’âges, par sexe

Groupes d'âges	Sexe				Total		Rapports de masculinité
	Masculin		Féminin		Effectifs	%	
	Effectifs	%	Effectifs	%			
0 - 4	728 605	7,4	716 100	7,3	1 444 705	14,7	101,7
5 - 9	743 683	7,5	727 756	7,4	1 471 439	14,9	102,2
10 - 14	661 917	6,7	643 284	6,5	1 305 201	13,2	102,9
15 - 19	562 066	5,7	606 807	6,2	1 168 873	11,9	92,6
20 - 24	451 791	4,6	472 763	4,8	924 554	9,4	95,6
25 - 29	355 694	3,6	390 984	4,0	746 678	7,6	91,0
30 - 34	284 309	2,9	323 265	3,3	607 574	6,2	87,9
35 - 39	221 619	2,2	255 480	2,6	477 099	4,8	86,7
40 - 44	199 620	2,0	219 887	2,2	419 507	4,3	90,8
45 - 49	155 332	1,6	155 492	1,6	310 824	3,2	99,9
50 - 54	136 828	1,4	141 942	1,4	278 770	2,8	96,4
55 - 59	87 092	0,9	84 448	0,9	171 540	1,7	103,1
60 - 64	86 658	0,9	93 546	0,9	180 204	1,8	92,6
65 - 69	59 427	0,6	53 578	0,5	113 005	1,1	110,9
70 - 74	54 083	0,5	58 027	0,6	112 110	1,1	93,2
75 - 79	31 472	0,3	26 209	0,3	57 681	0,6	120,1
80-84	18811	0,2	19317	0,2	38128	0,4	97,4
85-89	6729	0,1	6122	0,1	12851	0,1	109,9
90-94	3257	0,0	4145	0,0	7402	0,1	78,6
95 et +	3771	0,0	6566	0,1	10337	0,1	57,4
Total	4 852 764	49,2	5 005 718	50,8	9 858 482	100,0	96,9

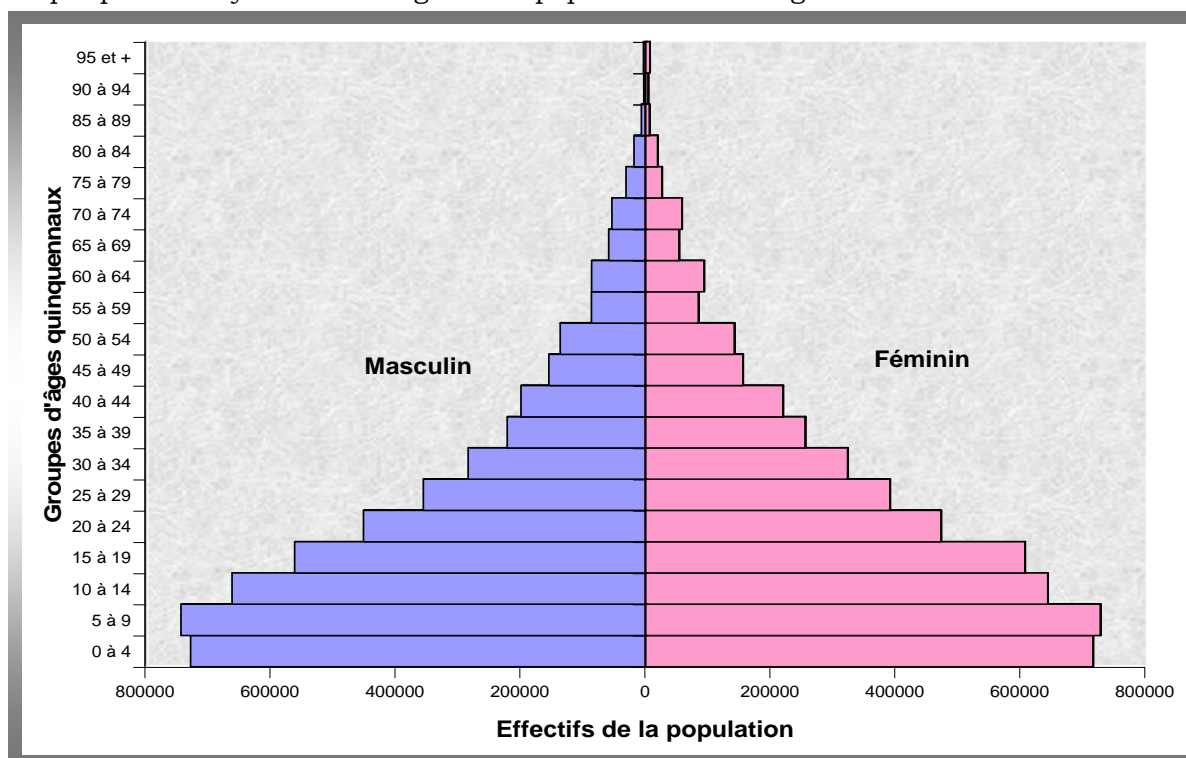
Graphique 1.1 : Courbe des rapports de masculinité



En décembre 2002, la répartition de la population du Sénégal par tranches d'âges et par sexe (graphique 1.2) est révélatrice de la jeunesse de la population. La pyramide des âges de la population du Sénégal se caractérise par une base large témoignant la forte présence de la population aux âges jeunes. Cela pourrait résulter du niveau encore élevé de la fécondité et de la mortalité infantile qui a beaucoup baissé, ces dix dernières années. En effet, de nombreux progrès ont été notés dans le domaine de la santé, surtout en faveur des enfants de moins de cinq ans.

Par ailleurs, on remarque que cette pyramide s’affine au fur et à mesure que l’âge augmente. Cela est sans doute dû à une faible proportion des personnes âgées. Elle met également à nu la prédominance de la population masculine aux bas âges (moins de 15 ans) ; seulement après, aux âges supérieurs cette tendance s’inverse en faveur de l’autre sexe.

Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la population du Sénégal



En outre, l’allure de la pyramide reflète le taux de dépendance qui renseigne sur la charge pesant sur la population potentiellement active. Ce taux est calculé en faisant la somme des effectifs de personnes dont l’âge est inférieur à 15 ans ajoutés à celui de la population d’âge égal ou supérieur à 65 ans et en la rapportant à la population âgée de 15 à 64 ans. En 1988 pour tous les sexes réunis, 100 actifs avaient en charge 103,3 inactifs tandis qu’en 2002, ce taux a baissé et se retrouve à 86,5.

CONCLUSION

Les résultats du troisième recensement général de la population de 2002 montrent que la population du Sénégal demeure jeune malgré une diminution notable des proportions des jeunes. Ils mettent également en exergue la forte croissance de la population qui se traduit par une densification de plus en plus importante de l’occupation humaine du territoire national. Ces résultats révèlent également un déséquilibre au niveau de la répartition spatiale de cette population. La région de Dakar, Capitale économique et administrative, constitue la région la plus densément peuplée mais aussi la plus urbanisée dont l’essentiel de la population vit dans les villes. Ces résultats vont certainement influencer sur les autres caractéristiques socio-démographiques mais également économiques de la population.